Toutes ces réflexions me font songer à un autre problème. Nous avons non seulement continué à construire des réacteurs nucléaires sans posséder de moyens de nous débarrasser des déchets, mais nous avons en outre exporté notre technologie nucléaire et tous les problèmes qui s'y rattachent à tous les pays qui voulaient bien y mettre le prix. Nous avons exporté la technologie, nous avons exporté les matières premières mais nous n'avons pas été capables de fournir les techniques nécessaires pour l'élimination des déchets. Nous abordons ainsi le problème de la sécurité et de toutes les autres complications qui peuvent survenir dans le nucléaire, et elles sont nombreuses. L'Inde a construit son premier engin explosif atomique grâce à un réacteur Candu. Le Pakistan est en bonne voie de produire une bombe atomique. Tous ces problèmes très concrets ont tendance à reléguer dans l'ombre un autre problème qui découle des ventes de dispositifs nucléaires, et qui devient de plus en plus aigu pour les pays qui sont animés d'intentions pacifiques, celui du stockage des déchets nucléaires. Il se pose dans les pays qui acceptent cette source d'énergie inépuisable malgré les risques que présentent les déchets nucléaires.

Je vous renvoie encore aux questions que j'ai posées au ministre en 1976. J'ai demandé si le Canada avait une obligation morale, une responsabilité morale. Si nous devons exporter cette technologie, ces matières premières à des pays moins développés que le nôtre alors que nous ne savons même pas que faire de ces déchets, comment pouvons-nous leur demander de faire mieux? Le ministre de l'Environnement de l'époque a répondu qu'il ne pouvait rien faire à ce propos parce qu'il ne savait même pas quoi leur dire. Donc, si nous ne pouvons fournir de renseignements qui puisse aider les pays à se protéger de notre technologie, ne sommes-nous pas moralement tenus de ne pas l'exporter?

De plus, le ministre a dit que le gouvernement canadien n'avait pas le moyen de faire appliquer dans d'autres pays les règlements sur l'environnement que nous pouvons observer ici. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures d'alors a confirmé cette position. Étant donné cette attitude, qui n'a pas changé au cours des quatre années qui se sont écoulées depuis que ces déclarations ont été faites, il est clair que le gouvernement s'est rendu coupable de déchéance morale pour avoir continué à exporter nos installations nucléaires à des pays moins bien équipés que nous pour faire face au danger éventuels que leurs déchets peuvent causer. Il est également clair que le gouvernement devrait cesser d'exporter des substances nucléaires tant que des normes de sécurité suffisantes ne seront pas en vigueur pour protéger l'environnement. Au besoin, cela comprendrait le renvoi au Canada de tout le combustible usé produit par nos réacteurs nucléaires à l'étranger. Mais, évidemment, nous ne pouvons pas faire cela, parce que nous n'avons aucun moyen de transporter ou de manipuler ces déchets une fois qu'ils seraient rendus sur notre territoire.

Le gouvernement précédent était prêt à affronter les problèmes que pose l'énergie nucléaire. Le parti conservateur avait énoncé cette intention et il avait commencé à établir un comité mixte de la Chambre et du Sénat pour étudier les divers aspects de l'énergie nucléaire. Ma propre motion, que je parraine ici aujourd'hui, a une portée plus limitée en ce qu'elle ne porte que sur l'étude du problème des déchets nucléaires. Cependant, c'est à cause des dangers graves et persistants que présentent les combustibles usés que je demande aujourd'hui à

Stockage des déchets radioactifs

la Chambre d'envisager la possibilité d'imposer un moratoire sur la construction des centrales nucléaires tant que le problème des déchets ne sera pas réglé de façon satisfaisante. Je ne dis pas que nous devrions arrêter le développement de notre industrie, je dis plutôt que nous devons dépenser autant d'énergie à chercher des solutions au problème des déchets nucléaires que nous en dépensons à verser des pots-de-vin aux gouvernements étrangers pour qu'ils achètent notre technologie. Si nous déployions seulement autant d'efforts en ce sens, peut-être nous rapprocherions-nous de cette solution que l'on prétend toute proche.

Cette question est encore trop importante pour qu'on la laisse à l'étude interne du ministère, car cela constitue un moyen très commode de mettre quelque chose au fond d'un tiroir et de l'oublier. Cette question exige l'attention des députés de tous les partis à la Chambre des communes. Étant donné la menace que les déchets nucléaires font peser sur les générations à venir, la Chambre ne s'acquitterait pas de ses responsabilités envers la population canadienne si elle ne tenait pas d'audiences publiques. Pourquoi le public n'aurait-il pas son mot à dire ici, comme dans presque tous les pays du monde?

Il est clair que tous les efforts pour faire progresser la recherche sur le stockage des déchets seront gênés par la méfiance du public envers l'EACL. Il est clair aussi qu'une telle méfiance est dans une grande mesure justifiée. L'EACL considère toujours l'élimination des déchets comme une question de rapports avec le public. Non contente de n'avoir rien fait à propos des déchets nucléaires, tant que le problème n'est pas devenu presque insoluble, l'EACL a adopté une attitude par laquelle elle s'est mise à dos ceux-là mêmes qu'elle a le moins les moyens d'offenser. Des audiences publiques du comité mixte de la Chambre et du Sénat permettraient aux deux côtés de tirer la question au clair et elles seraient beaucoup moins partiales qu'une audience commanditée par l'industrie qui doit tenir compte de ses propres investissements. C'est une question de la compétence du gouvernement et non de celle de l'industrie.

• (1720)

J'aimerais me résumer par une courte pensée: Dans le cas du plutonium -239, selon un auteur qui vient de publier un livre sur cette question, «nous demandons à toutes les générations humaines à venir de protéger cet élément des accidents, du sabotage et des cas de forces majeures». Le moins que nous puissions faire comme députés responsables au Parlement c'est de nous efforcer dès que nous serons informés du problèmes, de chercher immédiatement des solutions ainsi que les connaissances et la technologie de l'évacuation des déchets pour que nous puissions protéger, non seulement notre génération mais toutes les générations à venir, non seulement de Canadiens, mais de toute l'humanité.

M. Roy MacLaren (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je suis heureux que le député d'en face ait pris l'initiative de soulever la question des activités nucléaires au Canada aujour-d'hui, et plus particulièrement celle de l'évacuation du combustible nucléaire usé et la question connexe d'un examen public de ce grave problème.

Le député a attiré l'attention de la Chambre sur le fait que la production d'électricité aux moyens de réacteurs nucléaires